

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 33 (1961)

**Heft:** 10

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les 60 000 fr. mis annuellement à la disposition de la zone n'ont pas été entièrement dépensés. Ils seront reportés sur la deuxième étape, qui sera plus coûteuse. La troisième doit se suffire à elle-même.

Pour que l'expérience soit complète, il fallait créer de petites industries, et l'on trouve deux ateliers de cartonnage, un à Vers-l'Eglise, l'autre aux Diablerets, occupant dix personnes. Les fonds de la zone ont d'ailleurs payé un apprentissage d'un mois à quelques-unes d'entre elles.

Les conditions de succès de la zone témoin sont la priorité de l'élevage en montagne, l'assainissement du troupeau par l'élimination, l'octroi plus souple d'allocations familiales, l'évolution du tourisme et de la petite industrie.

Cette entreprise d'Ormont-Dessus est une expérience qui sera précieuse pour toutes les régions montagnardes, non seulement du canton, mais aussi de la Suisse romande.

## Bibliographies

JACQUES BARBIER

**La banlieue lausannoise définie par l'étude des migrations alternantes de travailleurs.**

(«Geographica Helvetica» 1961, N° 2, p. 77-99)

Trop rares sont les études de géographie concernant les régions de Suisse occidentale pour que nous ne saluions pas ici le travail de M. Barbier, professeur à La Chaux-de-Fonds. Dans les problèmes que l'administration et les entreprises privées ont à résoudre, il y en a un qu'il est difficile de cerner, celui de la délimitation d'une agglomération. Lorsque l'on cherche à faire d'une ville un ensemble un peu cohérent ou lorsqu'on essaie de canaliser une évolution anarchique dans le domaine urbain, fort peu de moyens d'investigation sont à disposition. L'un des plus intéressants, parce qu'il touche à la réalité de très près, est l'étude des migrations alternantes des travailleurs et écoliers, c'est-à-dire des déplacements de toutes les personnes travaillant dans une localité où elles ne sont pas domiciliées. De la connaissance de tels mouvements, on peut déduire des conclusions importantes pour les transports publics, la péréquation financière entre les communes, la main-d'œuvre, sans parler des problèmes sociaux qui ne devraient jamais être oubliés.

M. Barbier ne s'est pas contenté d'étudier les mouvements concernant Lausanne, il a aussi porté son intérêt vers Renens et Morges. En calculant une proportion d'habitants de chaque commune travaillant dans l'un ou l'autre de ces centres, il a réussi à délimiter la zone d'influence des pôles d'activité.

Pour préciser les résultats obtenus, il a encore fait une enquête pour localiser les maraîchers ravitaillant Lausanne et il a calculé la densité par lieu habitable des migrants quotidiens.

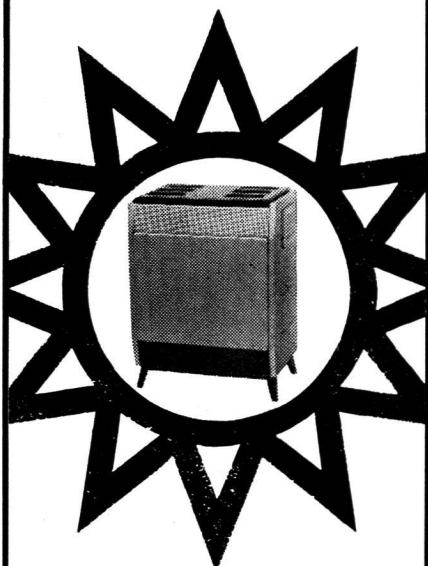
Grâce à ces divers renseignements, il a défini trois zones successives, dans l'agglomération lausannoise:

1. la banlieue immédiate, comprenant la plupart des surfaces bâties;
2. la proche banlieue englobant Saint-Sulpice, Epalinges et la localité de Lutry;
3. La banlieue extérieure, s'étendant jusqu'à Echandens, Crissier, Romanel, Cugy, le Chalet-à-Gobet, Belmont, Cully.

Souhaitons que l'Institut de géographie de Lausanne continue à fournir, dans les années à venir, des études de cet intérêt.

L. Bridel.

**Invitez  
le soleil  
chez vous**



Choisissez la chaleur COUVINOISE  
50 modèles différents de poêles à  
mazout en vente chez nos dépositaires.

**LA COUVINOISE**  
ROLLE

**Parcs  
Jardins  
Tennis**

Tél.  
(021) 226422



**Ch. Lardet**  
Architecte-paysagiste

LAUSANNE  
Avenue du Temple 12